# Choix du M2 et orientation professionnelle

Par **manoune63**, le **24/06/2016** à **15:12**

Bonjour à tous,

Je suis tout juste diplômée d'un Master 1 en Droit social. Seulement, par peur de ne pas trouver de travail par la suite et de me "retrouver sur le carreau", j'ai voulu choisir un M2 plus généraliste, afin de préparer l'examen d'entrée à l'Ecole du Barreau et, le cas échéant, de me préparer à d'autres concours, voie "sécurisante" aujourd'hui dans le monde du travail.
Ma question est la suivante : sachant que j'ai pour objectif de devenir avocate, pensez vous que j'aie la possibilité de pouvoir prospérer dans cette profession, sachant que le master que j'ai choisi est très généraliste et que la tendance est à la spécialisation chez les avocats ? Ai-je la possibilité de me spécialiser dans un domaine, même en ayant suivi un M2 généraliste ?

Merci d'avance :)

Par **Visiteur**, le **24/06/2016** à **16:06**

Bonjour.

Et pourquoi ne pas préparer le CRFPA tout en faisant un M2 droit social si vous êtes prise ?

Pendant mon M1, plusieurs enseignants ont conseillé à ceux qui voulaient préparer le CRFPA de le faire juste après le M1, et je pense qu'effectivement c'est la meilleure préparation. Je pense que c'est bien d'avoir un M2 mais ça ne vous aidera pas à le préparer. Et si vous voulez vous spécialiser en droit social, autant chercher un M2 là dedans.

Par **manoune63**, le **24/06/2016** à **16:20**

Justement, je ne sais pas trop en quoi je veux me spécialiser, le droit social, je pense que ce n'est pas fait pour moi...

Par **Visiteur**, le **24/06/2016** à **16:54**

Autant pour moi j'ai du mal comprendre.

Normalement les avocats sont par essence généralistes. Si c'est pas le droit social, je pense que tu te forgeras une spécialisation plus tard soit en pratique, soit en choisissant tes matières pour le CRFPA.

Par **manoune63**, le **24/06/2016** à **17:15**

Mais pensez vous que ce sera possible tout en ayant un master généraliste ? Le droit de la santé m'intéresse beaucoup mais je ne sais pas si c'est porteur. Mon université propose un DU droit de la responsabilité médicale cependant.
Ensuite, le droit pénal m'intéresse également mais il paraît que ce n'est pas un secteur porteur. Du coup, j'envisage peut être de me tourner vers le droit pénal des affaires... Je suis un peu perdue en fait...

Par **Visiteur**, le **24/06/2016** à **17:58**

Le droit pénal des affaires, c'est pas mal mais pas tout seul je pense: c'est une partie du droit des affaires.
Le droit pénal, je pense que le problème n'est pas une question que ce soit porteur, mais plutôt du fait que "tout le monde veut faire ça" et c'est ce qui expliquerait le trop plein d'avocats pénalistes.

Méfie-toi des DU, ce ne sont pas des M2.
Non sérieusement, je pense que le mieux c'est que tu prépares dfès maintenant le CRFPA, et que tu ne t'emcombres pas d'une tonne de formations supplémentaires.
Pour le réussir, ça m'étonnerait que passer 2 M2 et plusieurs DU t'aide.
C'est juste un examen: tu le réussis tant mieux tu rentres à l'école d'avocat, tu le rates tu feras autre chose.

Par **manoune63**, le **24/06/2016** à **18:06**

Oui, je sais qu'une formation dispensée en DU coûte plus cher qu'une formation dispensée en M2... Bon, je ne vois que la solution suivante alors : se spécialiser en cours de carrière...

Par **Visiteur**, le **24/06/2016** à **18:53**

Je ne parlais pas du prix pour les DU, mais plutôt de la valeur du diplôme. Je ne peux pas dire grand chose parce que je les connais mal, mais je pense que professionnellement ils ont un moins grand impact que les M2, et que ça n'est peut être pas utile d'encombrer ton CV avec ça.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **manoune63**, le **24/06/2016** à **18:56**

Oui, mais ce serait pour avoir au moins des connaissances sur le sujet, parce que je vois pas très bien comment se spécialiser une fois sur le marché du travail...

Par **milouxzx**, le **27/06/2016** à **12:12**

Bonjour,

Un DU ça encombre un CV ? On aura tout entendu....
Bien au contraire, cela permet de te différencier sur le marché de l'emploi...
Par contre, il faut impérativement le coupler avec un M1 ou un M2.

Par **manoune63**, le **27/06/2016** à **15:18**

Ah oui d'accord :). Donc en fait, il faut que je le fasse cette année le DU, impérativement ? Je ne peux pas le faire l'année d'après, que je me réserverai pour préparer l'examen du Barreau et autres concours ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés